

PERMIS DE FORMER

Intégrer un jeune et l'accompagner

ANIMATEURS

- Formateurs labellisés CPNE/IH.

METHODE

Cours théorique,
Outils pédagogiques,
Évaluation.

LIEU

METZ – UMIH MOSELLE

TARIF 2025 / PERSONNE

420€ HT / 504€ TTC

Dates de Sessions

26-27 janvier 2026

16-17 mars 2026

18-19 mai 2026

15-16 juin 2026

21-22 septembre 2026

19-20 octobre 2026

23-24 novembre 2026

UMIH FORMATION

Association Loi 1901 spécialisée
dans la formation professionnelle
en CHRD ;

UMIH

L'UMIH est l'Union des Métiers et
des Industries de l'Hôtellerie

CONTACT

UMIH MOSELLE

Annick MULLER

secretariat@umih-moselle.fr

PUBLIC ET OBJECTIFS : La réussite d'un jeune en formation dépend pour beaucoup de la qualité de l'accueil et de l'accompagnement dont il bénéficie en entreprise ; ce qui souligne le caractère fondamental de l'action des tuteurs et des maîtres d'apprentissage dans la formation des alternants.

Savoir accueillir, montrer aux jeunes, échanger avec les centres de formation, sont des compétences majeures que les tuteurs et maîtres d'apprentissage doivent développer et mettre en œuvre constamment pour chaque alternant

La formation permet de comprendre le fonctionnement et les enjeux de la formation qualifiante, les missions et rôles des différents acteurs en présence, ainsi que toutes les notions nécessaires à une intégration réussie : communication, responsabilité, passion à transmettre, management et évaluation des performances.

A l'issue de cette formation, le stagiaire se voit remettre un plan d'intégration du jeune à accueillir.

FORMATION 2 JOURS

INTER OU INTRA - 14 HEURES - 8 A 14 PARTICIPANTS

INFORMATION SUR LES PARCOURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAR ALTERNANCE DANS LE SECTEUR CHRD

PARTICIPER A L'INFORMATION, L'ORIENTATION ET L'ARTICULATION DU PARCOURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ALTERNANT

PERMETTRE A L'ALTERNANT DE TIRER PROFIT AU MAXIMUM DE L'ALTERNANCE

INTEGRATION DE L'ALTERNANT À SON NOUVEL ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

CREER LES CONDITIONS D'UNE INTEGRATION PROFESSIONNELLE REUSSIE DANS L'ENTREPRISE, LE METIER ET PLUS LARGEMENT LE SECTEUR CHRD

ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT, ORGANISATION DU PARCOURS DE FORMATION

ACCOMPAGNER L'ALTERNANT DANS LA DECOUVERTE DU METIER ET DANS LA CONSTRUCTION DE SON PROJET PROFESSIONNEL

TRANSMISSION ET EVALUATION DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES EN SITUATION DE TRAVAIL

ORGANISER ET REALISER LE PARCOURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ALTERNANT EN SITUATION DE TRAVAIL

CONTRIBUER A L'EVALUATION DES ACQUIS PROFESSIONNELS DE L'ALTERNANT TOUT AU LONG DU PARCOURS DE FORMATION

INITIATION AU DROIT SOCIAL : LES CONTRATS DE FORMATION EN ALTERNANCE DANS LE SECTEUR CHRD

APPLIQUER LES REGLES LEGALES ET CONVENTIONNELLES REGISSANT LES CONTRATS DE FORMATION EN ALTERNANCE